

# ARCHITECTURES & PATRIMOINES EN POCHE

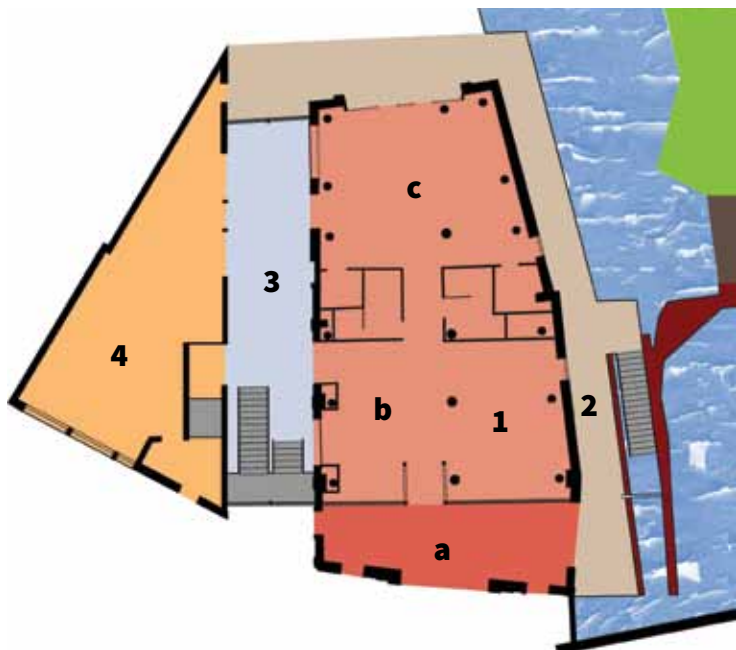


**LE CENTRE CULTUREL  
MULTIMÉDIA  
BERNAY**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

## Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous possédez tout ce qu'il vous faut.

*Cicéron (106-43 av. JC)*



### Plan de la médiathèque au RC :

- 1 bâtiments de la minoterie
  - a. Porche
  - b. Accueil
  - c. Salle d'exposition
- 2 Escaliers de secours
- 3 Galerie vitrée
- 4 Bâtiment contemporain

La médiathèque de Bernay est un édifice exemplaire de la volonté locale, depuis plus d'une décennie, de sauver le patrimoine non protégé de la ville.

Avec plus de dix ans de recul, ce projet est un indéniable succès. La reconversion de la minoterie en médiathèque a préservé la mémoire du lieu tout en le transformant en un établissement public moderne et accueillant. L'alliance du bâti ancien et de l'architecture contemporaine a fait de la médiathèque un symbole de la modernité de Bernay et un marqueur de la politique culturelle de la ville. La fonctionnalité des bâtiments permet l'évolution des espaces au grès des usages du public, et l'aménagement du site a revitalisé cette partie de la ville grâce à une approche globale de l'édifice, de son lien au quartier, à son environnement, à la rivière.

La beauté architecturale de l'édifice, en dialogue avec la ville, le bruissement du vent dans les peupliers à l'arrière du jardin, la fraîcheur de l'eau et la qualité de la lumière réfléchiée par la rivière, donnent au site son ambiance unique et en font, au-delà d'un espace public agréable, un monument pour l'avenir.

**Jean Hugues Bonamy**  
Maire de Bernay

Vice-Président du Conseil départemental de l'Eure

# HISTOIRE

## UN MOULIN DANS LA VALLÉE

Au début du Moyen Âge, le site de Bernay est une zone humide quasiment inexploitée : une vallée creusée par la Charentonne, entre le plateau du Lieuvin et le pays d'Ouche. Cette rivière, qui prend source en forêt de Saint-Evroult (dans l'Orne), s'écoule sur 63 km avant de se jeter dans la Risle, affluent de la Seine. Entre des versants raides, l'accumulation d'alluvions argileuses dessine un fond de vallée plat, occupé par des prairies naturelles que la rivière inonde régulièrement.

Lorsque l'abbaye Notre-Dame est fondée, vers 1008-1017, elle s'installe au plus haut point de la vallée, près de la confluence du Cosnier et de la Charentonne. Les moines modifient le réseau hydraulique : ils canalisent et structurent la Charentonne en plusieurs bras, permettant une meilleure gestion de l'eau et son exploitation. Différents canaux sont créés à partir de la rivière ; ils abreuvent, assainissent et servent de vivier à Notre-Dame de Bernay. Leurs eaux se déversent ensuite dans un bras dérivé de la Charentonne, qui délimite et protège la limite nord de l'abbaye.

Sur l'autre rive, un moulin appartenant aux moines existe dès le 12<sup>e</sup> siècle. Il est appelé « moulin de l'abbaye » ou « moulin de la grosse tour », en raison de sa proximité avec les fortifications.

Pendant la Révolution, le moulin est nationalisé et devient la propriété d'un certain Colombel. Cet édifice est encore plusieurs fois vendu et modifié. En 1830, le cadastre napoléonien montre un établissement composé de plusieurs bâtiments, dont l'emprise au sol correspond déjà à celle de la médiathèque actuelle. Il est situé près d'un pont nouvellement édifié à l'emplacement des bases d'une tour d'angle fortifiée.



**Le moulin** est représenté symboliquement sur une vue de l'abbaye réalisée en 1687 ; face à la tour des remparts, la retenue d'eau, les vannes et la roue sont représentées (*Monasticum gallicanum* coll. musée des Beaux-Arts).



**Le moulin sur le cadastre napoléonien de 1830.** (Archives départementales de l'Eure - 3 PL 792/22) .



**La minoterie et la filature.** Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la correspondance du moulin est ornée de cette vue idéalisée de l'établissement, accolé à une filature (détruite) (coll. Centre culturel multimédia).

## LA MINOTERIE

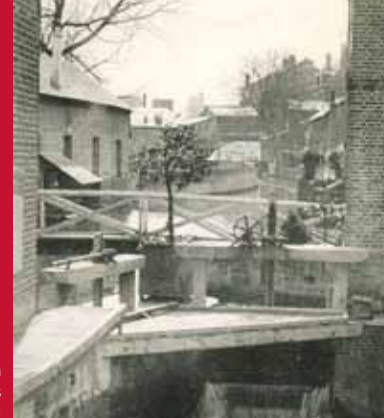
La dernière reconstruction de l'édifice aurait lieu en 1890. À cette époque, la production est passée à une échelle industrielle : le moulin est devenu une minoterie\* érigée parallèlement à la rivière. Le bâtiment d'eau, abritant la roue, est construit près du pont reliant les rues de l'Abbatiale et de la Charentonne. Le débit de 3000 litres d'eau par seconde permet de produire jusqu'à 9 tonnes de farine par jour en 1909. Plus tard la roue sera remplacée par une turbine, générant plus d'énergie.

À l'arrière, un long bâtiment aligné contre la rivière sert d'entrepôt. Il est détruit en 1924, pour permettre l'érection de silos modernes en béton armé. Les progrès de la mécanisation permettent d'améliorer le rendement du moulin et les nouveaux silos permettent de stocker du grain en plus grande quantité et dans de meilleures conditions. Les blés transformés sont de production locale car le département de l'Eure en produit abondamment. En 1930, la minoterie est raccordée au réseau électrique de la ville. La quantité de blé transformée passe à 30 tonnes par jour.



**La minoterie et la filature** sont également visibles sur les plus anciennes cartes postales, sur cette vue prise depuis le boulevard Dubus. (coll. musée des Beaux-Arts - inv. 992.3.360).

La minoterie se retrouve bientôt à l'étroit dans une parcelle qui ne permet de l'agrandir ni de la moderniser. Le site étant devenu obsolète, elle cesse son activité en 1990. De plus, dans cette seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les usines, trop bruyantes, trop polluantes et nécessitant de plus grandes surfaces pour leurs machines, ne trouvent plus leur place en ville ; elles privilégient désormais la proximité des grands axes de communication tels que les autoroutes.



**L'entrepôt du moulin** avant 1924 (coll. musée des Beaux-Arts - inv. 992.3.377)



**Vue de la minoterie avec ses silos** (coll. musée des Beaux-Arts - inv. 992.3.330)



**Les silos de Bernay**  
(Collection privée)





**La minoterie et son bâtiment d'eau à la fin des années 1990**  
(cl. Service juridique, 1999)



**La façade sud de la minoterie**  
face à laquelle étaient installés les silos  
(cl. Service juridique, 1999)



**La minoterie et son bâtiment d'eau vus depuis le jardin.**  
(cl. Service juridique, 1999)

## LA FRICHE INDUSTRIELLE

En 1995, la Ville décide de sauver ce site emblématique de l'histoire bernayenne pour y installer une médiathèque. Elle sollicite l'Établissement public foncier de Normandie pour acheter le site et figer toute opération foncière avant le rachat du site par Bernay. Les silos sont détruits pendant que le projet de reconversion du site s'affine.

La bibliothèque municipale de Bernay, située au 2<sup>e</sup> étage dans l'aile ouest de l'Hôtel de Ville, est constituée de fonds historiques saisis dans l'abbaye Notre-Dame, pendant la Révolution, et d'un fonds contemporain. Sa situation ne lui permet guère de développer ses rayonnages ni de faire évoluer l'offre à l'attention des publics. À la frange sud du centre-ville, à proximité du pôle administratif de la ville et du musée des Beaux-Arts, la friche industrielle du moulin Vivien offre l'opportunité d'un projet d'envergure.

Un concours est organisé en 1999 pour la reconversion de la minoterie. Il est remporté par un groupement d'architectes réunissant les cabinets Philippe Lachapelle (Bernay) ; Jacques Diemer (Bernay) et Franck Duflo (Le Havre).

**Le chantier de Bernay s'inscrit dans un contexte inédit de développement des politiques de lectures publiques. De très nombreuses médiathèques sont construites dans les années 1990 et 2000 (Bordeaux, Orléans, Limoges, Montpellier, Rennes, etc.). Elles deviennent le symbole de l'implication des municipalités dans leurs politiques culturelles et le marqueur visible de la présence des collectivités territoriales\* sur leur territoire, au même titre que les mairies.**

## LE CHANTIER

Le chantier commence en avril 2000. La structure des bâtiments est consolidée et stabilisée par des micro-pieux fichés dans le sous-sol. Les éléments porteurs internes : poteaux et poutres, sont remplacés par des piliers et sablières\* en béton armé. Les architectes optent pour l'ouverture d'une arche, en façade, et d'une baie colossale\*, à l'arrière du moulin. Les locaux sont agrandis par une partie moderne en bloc-béton\*, destinée à abriter les réserves. Le lien entre le bâtiment contemporain et l'ancienne minoterie est assuré par un mur rideau\* entièrement vitré. L'ensemble forme un édifice composite et harmonieux.

Les escaliers de secours, à structure métallique et cloison de verre, sont construits à l'emplacement du bâtiment d'eau. Les vannages du moulin sont conservés ainsi que la charpente de l'édifice, restaurée.

**La seule chose que vous avez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque.**

*Albert Einstein (1879-1955)*

L'aménagement du jardin est l'occasion de créer de nouvelles circulations piétonnières au-dessus de la rivière, entre le faubourg, le centre historique et un parking créé à cette occasion. La promenade de la voie verte est ainsi prolongée par un chemin piéton le long de la Charentonne, qui emmène les promeneurs directement vers le cœur de ville.

La réalisation du «Centre culturel multimédia» est donc une œuvre architecturale pensée en relation avec son environnement. La réussite du projet architectural est liée à son adéquation avec l'urbanisme de la ville.

La médiathèque est inaugurée le 23 octobre 2001.



### Mutation du moulin en édifice public

tandis qu'à l'intérieur les supports en bois sont progressivement remplacés par des supports et poutres en béton, les façades existantes sont évidées, les nouveaux bâtiments sont élevés, la charpente est restaurée et les cloisons de verre sont posées. (cl. Service juridique, 1990-2001)

# VISITE

## LA MÉDIATHÈQUE

Présentant 32 mètres de façade sur rue, la médiathèque est l'un des monuments les plus imposants de Bernay. La minoterie, en brique, s'y distingue du bâtiment moderne revêtu de bois, auquel elle est reliée par une cloison vitrée où se reflète la ville.

La minoterie s'élève sur trois étages, surmontés d'un niveau de combles mansardé. Une arche colossale est percée dans la façade. Derrière, les cloisons du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage sont repoussées, afin de créer un dégagement devant l'entrée de l'établissement. Cela allège l'impact visuel de cet édifice écrasant. Au-dessus, chaque étage est ajouré de quatre fenêtres, dont le décor est constitué d'appuis et d'agrafes\* en béton. La façade est rythmée par des bandeaux verticaux et horizontaux et couronnée d'une frise en brique. Cette ornementation, inspirée de l'architecture du 17<sup>e</sup> siècle, vise à donner une image de respectabilité bourgeoise au site industriel.

La façade du bâtiment moderne, adapté aux besoins spécifiques de la médiathèque, permet de deviner la fonction des espaces aménagés. Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage, éclairés de grandes baies, sont des espaces d'accueil au public : l'espace informatique et une salle de lecture. Le 2<sup>e</sup> étage, peu éclairé, est dédié à une réserve.

Le lien entre le bâtiment contemporain et l'ancien est assuré par une partie entièrement vitrée où, sur trois niveaux, sont répartis les organes de distribution, escaliers et passerelles.

Cet espace vitré est l'articulation de la médiathèque, la place où l'ancien et le moderne s'affrontent, où le monument et la ville, par transparence, dialoguent. C'est cet « entre-deux » qui donne corps et sens à l'architecture de cette médiathèque.



### Façade de la médiathèque

les différentes parties de la façade, qui suivent l'alignement de la rue, et les escaliers de secours peuvent être embrassés d'un seul regard depuis la rue de la Sous-Préfecture.



### Le mur rideau

sert de liaison entre l'ancien et le moderne en échelonnant la différence de hauteur des bâtiments, entre la ville et le monument par des jeux de reflet et de transparence.



**Façade de la médiathèque**  
sur le jardin



## LE JARDIN

La passerelle longeant la minoterie au-dessus de la Charentonne, permet de passer de la rue au jardin. Les escaliers de secours y ont pris la place du bâtiment d'eau, derrière une paroi vitrée. Le système de vannage, conservé, fait gronder la rivière, contribuant à l'ambiance sonore du site.

De ce côté, la façade est plus étroite (13 m). Une arche colossale, percée lors de la reconversion, ajoute l'édifice jusqu'au 2<sup>e</sup> étage. Des pare-soleils aménagés aux étages des salles de lecture permettent de limiter la luminosité à l'intérieur de l'édifice. Le niveau supérieur n'est éclairé que de trois fenêtres.

Le jardin de 990 m<sup>2</sup>, aménagé à l'emplacement des anciens silos, est dédié à l'un des fondateurs de l'Union Européenne : Robert Schuman. Espace de transition et de circulation entre la rue et l'îlot urbain\*, le jardin propose une déambulation douce sur un chemin tout en courbes. Cette allée est ombragée de prunus, variété de cerisier ornemental à fleurs roses et feuillage rouge, très en



**Allée** du jardin





**La galerie**  
vitrée, colossale, s'élevant  
sur trois étages, est  
animée par les escaliers et  
passerelles.



## SALLES DE LECTURE ET D'ACTIVITES

L'aménagement de la médiathèque a peu changé depuis la conception du projet.

Au rez-de-chaussée se trouvent les espaces d'accueil et d'enregistrement des livres, dans l'entrée qui permet de contrôler la circulation des visiteurs. À l'arrière, une salle d'exposition lumineuse communique avec le jardin et la galerie vitrée, entre l'ancienne minoterie et le nouveau bâtiment. Lumineuse et chaleureuse, cette partie de la médiathèque a été investie par les lecteurs. De ce fait, elle a été réaménagée, devenant ainsi, d'une zone transitoire et secondaire, un espace principal, valorisé par ses grandes verrières. La logithèque, dans le bâtiment contemporain, dispose de toute la connectique nécessaire à son fonctionnement.

Le premier étage est consacré à la section adulte : salle de lecture dans la minoterie ; salles de recherche et réserve dans l'autre bâtiment. Le deuxième étage est composé de la section jeunesse ; un petit auditorium prend place dans le bâtiment triangulaire, auprès d'une autre salle de réserve destinée au fonds ancien. Celle-ci est peu éclairée, pour assurer la conservation des fonds patrimoniaux.



**La section jeunesse**, espace ludique et de détente, met les livres à portée des enfants.

Le troisième étage sert à l'administration du bâtiment : bureaux, atelier et autres salles fonctionnelles occupent l'intégralité de l'étage.

La galerie vitrée, centrale, magnifie l'édifice, grâce à son élévation de la hauteur des trois étages de la minoterie, qui permet d'admirer son architecture. La lumière entre à flots, le « vide » est rempli par les superpositions de passerelles et d'escalier. Depuis les hauteurs de la médiathèque, la vue sur Bernay est imprenable.



## LES COLLECTIONS

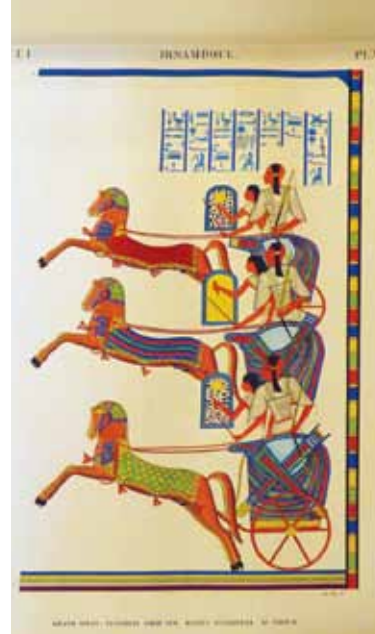
Outre ses missions connues d'accès à la lecture, à la culture et de sociabilité, la médiathèque joue également un important rôle de conservation de documents anciens et précieux. Ces derniers sont essentiellement issus des confiscations révolutionnaires. Le fonds ancien compte 3 incunables\*, plus de 3500 livres antérieurs à 1810 et quelques 8500 documents du 19<sup>e</sup> siècle.

Les thèmes récurrents parmi les ouvrages antérieurs à 1810 sont la théologie, le droit et la philosophie. S'y trouve entre autres l'importante collection des conciles des Pères grecs et latins. Le fonds du 18<sup>e</sup> siècle s'illustre notamment avec des récits de voyages, tandis que celui du 19<sup>e</sup> siècle se compose d'éditions complètes d'écrivains, essentiellement français, ainsi que de nombreux livres d'histoire.

En dehors des incunables, les pièces les plus remarquables de ces fonds sont sans doute *La Parfaite connaissance des chevaux* de J. de Saunier (1734) illustrée de superbes planches d'anatomie, la collection de 585 planches en couleur de Martinet représentant des oiseaux, deux lettres autographes de Jacques Daviel (1693-1762), chirurgien inventeur de l'extraction de la cataracte, ou bien encore les ouvrages illustrés de Champollion sur l'Égypte ancienne (1835).



*La Parfaite connaissance des chevaux*  
de J. de Saunier, édité en 1734



*Monuments de l'Égypte et de la nature*  
de Champollion le jeune, tome 1, édité en 1835,  
rehaussé de gouache.

## Lexique :

**Agrafe** : élément central d'une arcade ou d'un linteau de fenêtre, servant de maçonnerie ou de décor.

**Baie colossale** : en architecture, le terme colossal désigne un élément s'élevant sur plusieurs étages, ici une fenêtre.

**Bloc béton** : bloc, creux ou plein, inspiré de la brique mais réalisé en béton et de dimensions plus importantes ; les parpaings sont un type de bloc béton.

**Collectivité territoriale** : structure administrative qui, sur un territoire, est chargée des intérêts de la population : ce sont par exemple les communes ; communautés de communes ou d'agglomération.

**Ilot urbain** : partie d'un espace qui, en ville, est ceint, en tout ou partie de limites physiques telles que routes, rivières, etc.

**Incunable** : livre imprimé entre l'invention de l'imprimerie et la première année du 16<sup>e</sup> siècle.

**Minoterie** : établissement de meunerie où la farine est produite à l'échelle industrielle.

**Reconversion** : transformation d'un bâtiment ou d'un site ancien en vue d'y installer de nouvelles activités.

**Mur rideau** : paroi de façade dissociée des éléments internes de l'architecture (plancher...).

**Sablière** : poutre horizontale utilisée au bas des étages pour contribuer à la stabilité d'un édifice (est utilisée dans les constructions à pans de bois ou à ossature métallique, par exemple).

# « LA CULTURE, C'EST LA MÉMOIRE DE L'INTELLIGENCE DES AUTRES »

Pierre Rey, *Une saison chez Lacan* (1989)

## Laissez-vous conter...

Les guides conférenciers et médiateurs culturels vous invitent à la découverte de la ville et de ses venelles, vous donnent les clefs de lecture pour en comprendre toutes les facettes, échantent avec vous et répondent à vos questions.

## ... les Villes et Pays d'art et d'histoire

Bernay appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, dont le label est décerné par le ministère de la Culture et de la Communication aux territoires qui s'engagent dans la valorisation de leur patrimoine et de l'architecture. Ce label garantit la compétence des personnels, qui vous accueillent, formés au sein du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, ainsi que de la qualité des actions engagées.

## Villes et Pays d'art et d'histoire en Normandie

Bernay, Clos du Cotentin, Dieppe, Fécamp, Le Havre, le Pays d'Auge, le Pays de Coutances et Rouen métropole Normandie sont labellisés.

## Bernay Ville d'art et d'histoire •

Textes : Service du Patrimoine, Chloée Pata, et Centre culturel multimédia • Schéma et clichés : Service du Patrimoine, Chloée Pata, 2015-2016, sauf mentions contraires.  
Maquette : Hervé DELISLE (Agence Les**bo**logos) librement inspirée d'après Des Signes • 2016

